

L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville ❖ Octobre 2023

Message du maire

Bonjour à tous,

L'été tire à sa fin et je profite de l'occasion pour remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués dans notre municipalité pendant la période estivale, que ce soit au quai, au Parc de l'île, pour l'entretien de nos fleurs, nos expositions etc. Votre dévouement fait toute la différence au sein de la communauté.

Du côté de la Municipalité, nous entrons dans notre période budgétaire et la priorisation de nos projets futurs. Nous vous tiendrons au courant des développements dans les prochaines publications du journal. D'ici là, profitez des dernières belles journées d'automne pour faire le plein d'énergie avant l'arrivée de la période hivernale.

Denis Richard, maire.



CRÉDIT PHOTO: CHARLES-ÉTIENNE BEAUDET



Table des matières

Message du maire	1
Publication municipale	2-6
Autres informations	7-12

DATE DE TOMBÉE : 3 NOVEMBRE 2023

PROCHAINE PARUTION : 10 NOVEMBRE 2023

Veillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante : administration@munleclercville.qc.ca

PRINCIPALES DÉCISIONS – SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2023

(Le procès-verbal peut être consulté sur le site internet le mois suivant – après son adoption par le conseil)

- Adoption du premier projet de règlement: 2023-188 abrogeant le règlement 2017-129 décrétant un emprunt pour rénover le centre communautaire.
- Avis de motion: plan d'aménagement d'ensemble.
- Adoption du règlement 2023-183 visant à modifier une terminologie afin d'autoriser la construction d'habitation bi familiale isolée non superposée.
- Adoption du premier projet de règlement: 2023-184 visant à définir et autoriser certains usages, à ajouter certaines normes et à apporter certaines corrections afin d'améliorer l'application réglementaire .
- Adoption: Règlement sur l'utilisation du quai
- Adoption: Règlement 2023-186 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 911.
- Réalisation complète de l'objet des règlements
- Annulation de plusieurs soldes résiduares
- Augmenter les coûts de location du Centre communautaire de 4% pour la Commission scolaire.
- Autoriser l'achat du 8006, Marie-Victorin pour développer des services de proximité;
- Autoriser la directrice générale à trouver une ressource pour le montage d'un plan d'affaires et d'un plan d'aménagement pour le 8006, Marie-Victorin.
- Accepter la tarification des Entreprises Édouard Paquette pour le déneigement des trottoirs et des édifices municipaux.
- Autoriser la directrice générale à verser une contribution aux bénévoles du Parc de l'Île et du quai.
- Donner une commandite de 150\$ aux Cercle des Fermières de Leclercville pour leur souper annuel.
- Nommer les nouveaux membres du CCU

URBANISME

« ARTICLE 4.5.1 SOUILLER LE DOMAINE PUBLIC

Il est interdit de souiller tout **endroit public**, notamment en y déposant ou en y jetant de la terre, du sable, de la boue, des pierres, de la glaise, du purin, du fumier solide, des **déchets**, des eaux sales, du papier ou tout autre objet ou substance. »

*** GARDERIE À LECLERCVILLE ***

Une nouvelle garderie s'implantera à Leclercville à partir du 7 novembre !!

Pour informations, contactez Mme Aimy Bélanger au belangeraimy@gmail.com

BBQ et bonbonnes de propane

Pour la saison hivernale, vous pouvez entrer vos BBQ à l'intérieur. Par contre, vous devez obligatoirement laisser vos bonbonnes de propane dehors.

Une fuite de propane à l'intérieur d'un bâtiment peut devenir une bombe. Soyons prudent!!

Ramonage de cheminée

Ceci se veut un rappel de ramoner ou faire ramoner vos cheminées. Elles doivent être ramonnées au moins une fois par année ou plus selon les besoins. Une cheminée sale ou partiellement obstruée tire mal. La fournaise ou le poêle ne donne pas le bon rendement et de la fumée a tendance à entrer dans la maison.

Vous pouvez ramoner votre cheminée ou demander à une connaissance de le faire. Il y a des compagnie qui le font tels que Muilt-Services KLA de Bécancour et Ramonage Hébert, d'Asbestos

Ramenez ou faites ramoner, mais assurez vous d'avoir une cheminée propre. Il en va de votre sécurité !!

AVIS PUBLIC

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2023-184

MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151

Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 octobre 2023, le conseil a adopté le 1^{er} projet de règlement MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151 visant à :

Définir et autoriser certains usages, à ajouter certaines normes et à apporter certaines corrections afin d'améliorer l'application règlementaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu **le lundi 30 octobre 2023, à 18 h30 au centre communautaire situé au 8055, route Marie-Victorin, Leclercville.**

Donné à Leclercville, le 13 octobre 2023


Sylvie Lemay

Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

SÉANCE DE CONSULTATION PUBLIQUE

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2023-188

ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2017-129

Lors d'une séance ordinaire tenue le 10 octobre 2023, le conseil a adopté le 1^{er} projet de règlement abrogeant le règlement 2017-129 dont le sujet vise à :

Abroger le règlement 2017-129 décrétant un emprunt de 208 698\$ pour rénover le centre communautaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu **le lundi 6 novembre 2023, à 19 h15 au centre communautaire situé au 8055, route Marie-Victorin, Leclercville.**

Donné à Leclercville, le 13 octobre 2023.


Sylvie Lemay

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, SYLVIE LEMAY, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que les avis ci-dessus ont été affichés entre 8h et 16h, et mis sur le site internet le 13^e jour d'octobre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13 octobre 2023.


Sylvie Lemay

Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2023-182

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du 3 avril 2023, le conseil municipal a approuvé le règlement 2023-182 intitulé:

RÈGLEMENT RELATIFS AUX PERMIS ET CERTIFICATS N°2019-154 VISANT À ÉTABLIR LE MONTANT ASSOCIÉ À L'OBTENTION D'UN CERTIFICAT D'AUTORISATION RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE

Le présent projet de règlement a pour but d'établir le montant de 500\$ à l'obtention d'un certificat d'autorisation visant la démolition d'immeuble de valeur patrimoniale faible ou moyenne et à 1000\$ l'obtention d'un certificat d'autorisation visant la démolition d'immeuble de valeur patrimoniale bonne/forte, supérieure ou exceptionnelle.

Le règlement est disponible au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

Le 13 octobre 2023,


Sylvie Lemay

Directrice générale

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2023-185

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du 10 octobre 2023, le conseil municipal a approuvé le règlement 2023-185 intitulé:

RÈGLEMENT 2023-185 SUR L'UTILISATION DU QUAI DE LECLERCVILLE

Le présent règlement a pour but d'établir une réglementation particulière pour l'utilisation du quai.

Le règlement est disponible au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

Le 13 octobre 2023,


Sylvie Lemay

Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, SYLVIE LEMAY, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que les avis ci-dessus ont été affichés entre 8h et 16h, mis sur le site internet et publiés dans le journal L'Écho des Falaises le 13^e jour d'octobre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13 octobre 2023.


Sylvie Lemay

Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Leclercville



8013, Marie-Victorin
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél : 819 292-2331
www.munleclercville.qc.ca

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 2023-183

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire du 10 octobre 2023, le conseil municipal a approuvé le règlement 2023-183 intitulé:

RÈGLEMENT 2023-183 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2019-151 VISANT À MODIFIER UNE TERMINOLOGIE AFIN D'AUTORISER LA CONSTRUCTION D'HABITATION BI FAMILIALE ISOLÉE NON SUPERPOSÉE

Le présent règlement vise à modifier une terminologie afin d'autoriser un type de construction sur le territoire de la Municipalité de Leclercville.

L'article 1.7 du règlement de zonage 2019-151 est modifié de manière à remplacer la terminologie « Habitation bi familiale isolée » par la définition suivante :
« Habitation bi familiale isolée
Habitation comprenant deux logements. »

Le règlement est disponible au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité.

Le 13 octobre 2023,

Sylvie Lemay
Directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, SYLVIE LEMAY, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Leclercville, certifie sous mon serment d'office que l'avis ci-dessus a été affiché entre 8h et 16h, mis sur le site internet et publié dans le journal L'Écho des Falaises le 13^e jour d'octobre 2023.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 13 octobre 2023.

Sylvie Lemay
Directrice générale et greffière-trésorière

Informations municipales

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Prendre note que la dernière collecte hebdomadaire des matières organiques s'effectuera le 13 novembre 2023. Une collecte est aussi prévue le 18 décembre.

ABRIS D'HIVER

Un abri d'hiver pour automobiles et un abri d'hiver pour les accès piétonniers au bâtiment principal sont permis dans toutes les zones du 15 octobre d'une année au 15 avril de l'année suivante.

BADMINTON

Vous voulez pratiquer le badminton et vous cherchez des coéquipiers et/ou des adversaires? Joignez le groupe Facebook « Badminton Leclercville » au <https://www.facebook.com/groups/790533402685502>.

PICKLEBALL

Il serait possible de jouer au pickleball sur le terrain de badminton au Centre communautaire. Des informations seront divulguées sur le groupe Facebook « Badminton Leclercville » dans les prochaines semaines

CHASSE ET SENTIERS

Le sentier des trois-Fourches et le sentier de la Rivière-du-Chêne seront fermés pour la période de la chasse à l'original et du cerf de Virginie aux dates suivantes:

- du 30 septembre au 18 octobre
- Les 4 et 5 novembre
- Du 11 au 26 novembre

Leclercville 2023

Corrigé

Calendrier des collectes et des séances

LÉGENDE

RECYCLAGE	
DÉCHETS	
MATIÈRES ORGANIQUES	
VOLUMINEUX	
CONSEIL MUNICIPAL	
VERSEMENT TAXES	

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
					1	2	1	2	3	4	5	6	7					1	2	3	4						1	2
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30	
																					31							



CERCLE DES FERMÈRES DE LECLERCVILLE

Il n'y aura pas de réunion du Cercle en novembre.

Si vous connaissez des personnes qui seraient intéressées à se joindre à nous, il est possible d'adhérer au Cercle tout au long de l'année. Nous sommes toujours heureuses de recruter de nouvelles membres.

*Nous vous donnons rendez-vous
samedi le 11 novembre 2023 à 18h
pour le souper des Fermières de Leclercville.*

*L'événement aura lieu à la salle municipale
au 8055 route Marie-Victorin.*

*Le repas sera suivi d'une soirée dansante
avec le duo Ginette Lalonde et Luc Chalifoux.*

*Merci de venir nous encourager
en grand nombre.*

*Adultes 25\$ Enfants de 6-12 ans 10\$
Enfants de 5 ans et moins, gratuit*

*Réservation : Julie Bisson 418-573-2559 et
Johanne Lemay 418-796-2310*

Bar sur place

AVIS D'INTERRUPTION PLANIFIÉE D'HYDRO-QUÉBEC

Afin d'effectuer des travaux tout en assurant la sécurité du public et de nos équipes, nous devons interrompre le service d'électricité dans votre quartier **le 17 octobre 2023 de 11 h 00 à 12 h 00 (près du centre communautaire) ET de 13 h 00 à 15 h 00 (près du bureau municipal)**. Ce sont les avis que la municipalité a reçu. Il se peut que d'autres secteurs soient touchés.

Pour obtenir plus d'information, suivre l'état du service et recevoir des notifications, veuillez consulter le site Info-pannes. Vous pouvez également nous appeler au **1-800-790-2424**. Veuillez mentionner le numéro de l'avis d'interruption : **ORL-94824 OU ORL-94825**.

Afin de protéger vos appareils électroniques, nous vous recommandons de les débrancher ou de les brancher sur une barre d'alimentation dotée d'une protection contre les surtensions.

Nous sommes désolés des incon vénients que cette situation pourrait occasionner.

fadoq

Club FADOQ Messenger de l'Amitié de Leclercville

Merci de votre participation au souper du 50^e anniversaire.

À votre agenda :

Vendredi le 17 Novembre à 13h30 à la chapelle de Laurier-Station au 364, Boulevard St-Joseph.

Conférence du Dr. Georges L'Espérance : AIDE MÉDICALE À MOURIR.

Conférence: Les clés de la Bienveillance le 21 Novembre à 13h au Centre communautaire.

Information: Émilie: 819-292-2526 Hortense:819-292-1471



CONFÉRENCE

*L'Aide médicale à mourir.
Quelle est la loi? Quels sont les
critères?*

PAR DR GEORGES L'ESPÉRANCE

Président de l'Association Québécoise
pour le Droit de Mourir dans la Dignité
(AQDMD)

- • • 17 novembre 2023
- • • 13h30
- • • À la Chapelle, Laurier Station



Une contribution volontaire pour
l'AQDMD est demandée



INSCRIPTION

info@presencelotbiniere.com
581-983-9294

Judith Lajoie inc.

Société par actions d'un courtier immobilier
Coach Achat-Vente

B 418.666.5050
C 581.982.2211

RE/MAX RÉFÉRENCE 2000

AGENCE IMMOBILIERE
FRANCHISE RE/MAX ET ALIQUANT DE RE/MAX QUÉBEC INC.
3333, rue du Carrefour, local 250
Québec (QC) G1C 5R9
judith.lajoie@remax-quebec.com
www.judithlajoie.com



FORTIERVILLE | Un équipement ultra-moderne d'imagerie médicale

La modernisation de la salle de graphie au
Service d'imagerie médicale du Centre multi-
services de santé et de services sociaux de
Fortierville est terminée. Les examens de
graphie (rayons-X) seront accessibles à
compter du 22 septembre.

À noter! Ce nouvel appareil nous permet
maintenant de faire les examens d'évaluation
pour la scoliose (série scoliotique) inscrits sur
la prescription de votre médecin.

Vous pouvez prendre rendez-vous sur [https://
clicsante.ca/](https://clicsante.ca/) ou par téléphone au 1 833 383-
3043.

la ressource de Lotbinière



VENTE DE DÉMÉNAGEMENT

60% DE RABAIS SUR TOUTE LA
MARCHANDISE

Du 16 octobre au 4 novembre
2023

Bienvenue à tous

170 boul. Laurier, local 108,

Laurier-Station (Québec) G0S 1N0

418-728-1900

resslotb@telus.net

Vous souhaitez faire la différence dans la vie de
personnes qui luttent contre le cancer dans
Lotbinière?

Devenez **bénévole-transporteur**
pour les aider à se rendre à leurs
rendez-vous médicaux.

CONTACTEZ-NOUS



info@presencelotbiniere.com
581-983-9294

Frais de déplacement remboursés par l'organisme



LES JEUDIS D'OCTOBRE

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION:
418-728-4825 POSTE: 101



Marche St-Agapit - Sentier de la rivière noire 5 km
Jeudi le 5 octobre 2023 à 13h30

Le stationnement et le départ du sentier se situent
au 0 rue Centrale, à St-Agapit

Marche Ste-Agathe - Sentier du Parc Agathois 5 km
Jeudi le 12 octobre 2023 à 13h30

Le stationnement et le départ du sentier se situent
au 2554 rue St-Pierre, à Sainte-Agathe-de-Lotbinière

Marche Issoudun - La tourbière 4,2 km
Jeudi le 19 octobre 2023 à 13h30

Le stationnement et le départ du sentier se situent
au 455 route de l'Église, à Issoudun

Marche Ste-Croix - Réseau de sentier de plein air 5 km
Jeudi le 26 octobre 2023 à 13h30

Le stationnement et le départ du sentier se situent
au 0 rue Garneau, à Sainte-Croix-de-Lotbinière

DÉFI 28 JOURS

BESOIN DE SOCIALIZER ET DE BOUGER?

**Viens prendre l'air,
défi des 28 jours!**

1^{er} au 28 octobre

Pour qui? : Toutes les personnes de 50 ans et +

C'est quoi? :

- Marcher tous les jours ou presque, un minimum de 15 minutes et invitation à participer aux marches de groupe
- Penser à faire de l'eau sa boisson de choix pour bien s'hydrater
- Avoir un prétexte pour être en contact avec la nature et d'autres marcheurs
- Bénéfices pour votre santé physique et mentale

Facile d'y participer!

Inscris-toi auprès du responsable du groupe VIACTIVE de ton secteur. Tu ne connais pas cette personne? Tu aimerais en savoir davantage? Appelle-nous et c'est avec plaisir que nous t'aiderons.

Coût : Gratuit

Prix de participation

Saute à pieds joints sur cette belle occasion!
À vos marches, prêt, santé!



1000, route Saint-Joseph
Saint-Flavien (Québec) G0S 2M0
Tél. : 418-728-4825
Sans frais : 1-866-728-4825
Site web : <http://www.cpalotbiniere.com>

Consignes du défi des 28 jours

- Inscrivez, à chaque jour, le nombre de minutes de marche dans la chaussure. Un minimum de 15 minutes doit être fait pour l'inscrire. Une seule inscription par jour, faites un cumulatif de la journée.
- Remettez, à la fin du défi, votre fiche de participation au responsable de votre groupe de marche.

Faites de l'eau, votre boisson de choix!

Nom : _____
Téléphone : _____
Municipalité : _____

Les organismes mandataires du défi

Centre intégré services sociaux de Châteauguay
Québec 3133



Programmation plein air automne 2023- hiver 2024

Une invitation du Comité plein air de Lotbinière



Pour le plaisir de bouger en bonne compagnie !

Bienvenue aux 50 ans et plus

Mois	Date	Description de l'activité
Octobre 2023	5	MARCHE DANS LE SENTIER DE LA RIVIÈRE NOIRE À SAINT-AGAPIT. Départ : 13h30, au 0 rue Centrale (Stationnement au début du sentier)
	12	MARCHE STE-AGATHE – SENTIER DU PARC AGATHOIS Départ : 13h30 Stationnement et Accès; 2554, rue Saint-Pierre
	19	MARCHE D'ISSOUDUN, LA TOURBIÈRE Départ : 13h30 Stationnement se situent au 455 route de l'Église
	26	MARCHE À STE-CROIX Départ : 13h30 Stationnement et Accès; 0 rue Garneau
Novembre 2023	1	MARCHE À ST-FLAVIEN Départ : 13h30 Stationnement et Accès; 0 rue Bernatchez
	8	MARCHE DE SAINT-ÉTIENNE À ST-RÉDEMPTEUR Départ : 13h30 Stationnement sur la route Lagueux
	15	MARCHE DE DOSQUET À LYSER Départ : 13h30 Stationnement à la halte de Dosquet
	22	MARCHE À ST-APOLLINAIRE Départ : 13h30 stationnement au centre des loisirs (derrière la nouvelle école) 83 rue des Vignes
	29	PROMENADE DE DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE BÂTI- SAINT-NICOLAS. Départ : 13h30 stationnement en arrière de l'ancien presbytère.
Décembre 2023		MARCHES DE NOËL Invitation spéciale aux familles et aux nouveaux arrivants. Marches familiales pour admirer les décorations extérieures. L'horaire des marches sera disponible au début du mois de décembre 
Janvier 2024	10	SKI DE FOND, MARCHÉ, RAQUETTE* À SAINT-APOLLINAIRE Départ : 13h30, à partir du centre communautaire 83 rue Boucher. 
	17	SKI DE FOND, MARCHÉ, RAQUETTE* À SAINT-AGAPIT Départ : 13h30, voisin du 1331, rang des Pointes, Saint-Agapit.
	24	SKI DE FOND, RAQUETTE* À LAURIER-STATION Départ : 13h30, stationnement, voisin du 377 rue des Plaines (prendre rue de la Station).
	31	RAQUETTE*, MARCHÉ À SAINT-SYLVESTRE Départ : 10h, 195 route Clark (cabane à Sucre Gaétan Bilodeau). Apportez votre lunch.
Février 2024	7	SKI DE FOND, MARCHÉ ET RAQUETTE* À SAINT-FLAVIEN Départ : 13h30 au relais de ski au bout de la rue Bernatchez. 
	14	SKI DE FOND, MARCHÉ ET RAQUETTE* À DOSQUET Départ : 13h30, en face du 456, Route 116.
	21	SKI DE FOND, MARCHÉ ET RAQUETTE* À SAINTE-AGATHE Départ : 13h30, (Stationnement du chalet des sports).
	28	RAQUETTE À VAL-ALAIN Départ : 10h, au chalet de Martine Paquet, 1240 1 ^{er} rang. Apportez votre lunch
*Vous n'avez pas de raquettes ? Sachez que vous pouvez en emprunter au Carrefour des personnes âgées de Lotbinière (418-728-4825 ou 1 866 728-4825) de même qu'aux municipalités de Dosquet, Issoudun, Laurier-Station (\$), Lotbinière, Ste-Agathe et Ste-Croix		
COVOITURAGE POSSIBLE		
Pour Info : Ginette Dion: 418 596-2137 / Claudette Olivier : 418 728-2638 / Pierrette Therrien : 418 728-3317 / CPAL : 1 866 728-4825		



Semaine de la prévention des incendies

8 au 14 octobre 2023

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

Pour une première année, la Fondation du Cégep de Thetford et du Centre d'études collégiales de Lotbinière organise une soirée festive « Retour aux années folles » le samedi 28 octobre à 17 h au Complexe des Seigneuries de Saint-Agapit. Les participants auront la chance de revivre l'élégance et le glamour de l'époque légendaire des années 20 tout en jouant au casino. Un somptueux repas *terre et mer* sera servi pour agrémenter la soirée.

Sous la présidence d'honneur de Jonathan Moreau, maire de Saint-Apollinaire et de Stéphane Dion, maire de Sainte-Croix, cet événement-bénéfice permettra de poursuivre la mission de la Fondation et d'appuyer le Centre d'études collégiales de Lotbinière dans son développement.

La population est invitée à participer en grand nombre à cette soirée. Les billets sont en vente au coût de 125 \$ au Centre d'études collégiales de Lotbinière (1 855-338-8591, poste 309), auprès des présidents d'honneur ou en ligne sur le site du Centre d'études (www.ceclotbiniere.ca/fondation).

INVITATION

Soirée festive

Retour aux années folles

SAMEDI 28 OCTOBRE

COMPLEXE DES SEIGNEURIES, SAINT-AGAPIT

Sous la coprésidence de :



Jonathan Moreau
Maire de Saint-Apollinaire



Stéphane Dion
Maire de Sainte-Croix

Cabaret - Casino - Danse

Réservez votre date et votre tenue!




PROGRAMMATION AUTOMNE 2023 05 septembre au 15 décembre
Inscription – Infos : www.maisonfamillelotbiniere.com 418-881-3486
Tous nos Ateliers et nos Services sont GRATUITS

POUR (PARENTS, MÈRES, PÈRES, ENFANTS, GRANDS-PARENTS, FEMMES, HOMMES, **TOUTES FAMILLES**, SÉPARÉES, RECOMPOSÉES...)

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30-16h Halte-garderie	8h30-16h Halte-garderie	8h30-16h Halte-garderie	8h30-16h Halte-garderie	8h30-16h Halte-garderie
9-11h STIMULATION LANGAGE MOTRICITÉ FINE parent-enfant (2-5ans) Apprivoiser les petits défis	9-11h CHOUETTE & PIROUETTE Atelier découvertes parent-enfant (0-5ans) avec une partie parent	9-11h CHOUETTE & PIROUETTE Atelier découvertes parent-enfant (0-5ans) avec une partie parent VITALITÉ INTELLECTUELLE-3 (musclez vos méninges) adulte	9-11h CHOUETTE & PIROUETTE Atelier découvertes parent-enfant (0-5ans) avec une partie parent VIE DE FAMILLE On s'outille pour différents défis, soutien parent	9-11h CHOUETTE & PIROUETTE Atelier découvertes parent-enfant (0-5ans) avec une partie parent BÉBÉ-CHOUCHOU Atelier motricité globale parent- enfants (8 à 16 mois)
13 à 15h adulte CAFÉ LECTURE : Lecture sur différents sujets, et échanges	13 à 15h CUISINE ET VIE RELATIONNELLE adulte	13 à 15h PÉRINATALITÉ : Pour parents d'un bébé ou en attente d'un...	13 à 15h CRÉATIVITÉ-ÉMOTION Créer et mieux se connaître	13 à 15h SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE Bouger ensemble parce que c'est plus plaisant adulte
SERVICES				
ÉCOUTE ACCOMPAGNEMENT : Adultes, couples, mieux surmonter les difficultés	POUR MIEUX INTERVENIR : Conseils éducatifs pour parents	SOUTIEN POUR HOMMES : Pour surmonter les difficultés	SOUTIEN SÉPARATION : Pour le vivre le plus harmonieusement possible, pour les enfants et vous	CONSULTATION BRÈVE PROFESSIONNELLE : Avocat Médiation familiale
COCAÏNOMANES ANONYMES : (toutes dépendances) Rencontres les lundis 19h	MÉDIATION CITOYENNE : Soutien concernant les conflits (voisinage...)	FÊTE-CŒUR-TEMPS : Du temps pour les aînés pour leur anniversaire	PRÉSENCE LOTBINIÈRE : Suivi, accompagnement, soutien lors d'un deuil	SOUTIEN COPARENTALITÉ : Pour prendre soin des parents et des enfants



Municipalité de Leclercville
8013, Marie-Victorin
Leclercville (Québec) G0S 2K0
Tél : 819 292-2331
www.administration@munleclercville.qc.ca



Membres du conseil

Denis Richard.....Maire
Charles-Étienne BeaudetConseiller #1 et
..... maire suppléant
Maxime Guimond Conseiller #2
Sophie Bédard.....Conseillère #3
Anthony Richard.....Conseiller #4
Johanne Lemay.....Conseillère #5
Rémi Auger..... Conseiller #6

Renseignements généraux

Directrice générale : Sylvie Lemay
Directrice générale adjointe : Josée Dufort
Travaux publics :
Les Entreprises Édouard Paquette (418) 971-0055
Permis :
Alexis Boulay Côté (819) 292-2331
Préposé à l'entretien :
Nicole Beaudet (819) 292-2331
Location de salles et Chalet des loisirs :
Josée Dufort (819) 292-2331
Fabrique:
Rachel Héroux (819) 292-2769

OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00